VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

127

ILETS de TERRE

—ET—

Portions d'ilets

DANS LES LIMITES

DE LA VILLE.

Devant être Vendus Séparément.

Offrant une Egale Occasion

—AU—

Grand ou Petit Spéculateur OU PLACEUR

Succession de M. Durocher.

No 56,777—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR

DENIS, DANZIGER ET TESSIER,

La Paroisse d'Orléans.

J. C. DENIS, Encanteur.

Bureau 134 rue Carondelet.

Jeudi, le 26 Mars 1903,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 février 1903, de l'Hon John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Cette certaine étendue de terre située sur la rive droite du Bayou St Jean, dans le Troisième District de cette ville, co tenant rassemblés, environ quatre cents (400) arpents superficiels, originellement borné au Nord par les terres appartenant à Alexandre Milne, au Sud par les terres jusqu'ici appartenant à Rognigny à l'Ouest par le côté droit du Bayou et à l'Est par les terres autrefois appartenant audit Milne, maintenant comprises entre ledit Bayou St Jean, partie de la ligne entre l'avenue des Champs Elysées et la rue Marigny, partie de la ligne entre les rues Mendes et Odin, et partie de la ligne entre les rues Vienna et Dublin et est composée des ci-après:

ILETS ENTIERS.—Nos 4639, 4640, 4641, 4642, 4643, 4944, 4645, 4646, 4647, 4648, 4649, 4650, 4651, 4652, 4653, 4654, 4655, 4656, 4617, 4618, 4619, 4620, 4621, 4622, 4623, 4624, 4625, 4626, 4627, 4628, 4629, 4630, 4631, 4632, 4633, 4634, 4440, 4441, 4442, 4443, 4444, 4445, 4446, 4447, 4448, 4449, 4450, 4451, 4452, 4453, 4454, 4455, 4456, 4457, 4416, 4417, 4418, 4419, 4420, 4421, 4422, 4423, 4424, 4425, 4426, 4427, 4428, 4429, 4430, 4431, 4432, 4433 4434.

Aussi les ci-après ilets entiers, lesquels sont divisés par le chemin coquillé:

Nos 4636, 4637 et 4639

Et les ci après parties d'ilets:

Nos 4817, 4819, 4820, 4821, 4822, 4823, 4824, 4825, 4826, 4827, 4828, 4829, 4830, 4831, 4832, 4833, 4834, 4835, 4837, 4237, 4238, 4239, 4240, 4241, 4242, 4243, 4244, 4245, 4246, 4247, 4248, 4249, 4250, 4251, 4252, 4253, 4254, 4255, 4256, 4415, 4428, 4616 et 4657.

Chaque ilet et partie d'ilet devant être vendus séparément comme ci-dessus numérotés.

Pour plus ample description, incluant les limites et mesures, voyez l'inventaire enregistré à la Cour Civile de District et les plans à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne et au bureau des encanteurs, 134 rue Carondelet. Toute la propriété ci dessus décrite est comprise dans la section 108, comté 12, rangée sud 11 Est, District Est de la Louisiane, Est du fleuve Mississipi, paroisse d'Orléans, et formant l'étendue de terre de Marguerite Robert, veuve Durocher, contenant environ 400 arpents.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs assumant audessus et en plus de leurs enchères les taxes de 1903, s'il y en a, et déposer comptant au moment de l'adjudication 20 pour cent du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Gabriel Fernandes Jr. notaire, aux frais des acquéreurs.

DENIS, DANZIGER & TESSIER,
Placeurs de propriétés foncières,
134 rue Carondelet.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
Gabriel Fernandes Jr, notaire.
22 fév—22—mars 1 8 15 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi-intérêt dans un joli cottage.

8216 rue Oak, entre les rues Dante et Dublin. Lot 60 sur 120 pieds.

Succession de Mme Emma Miller, veuve de Frederick Kaul.

No 69,496—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau, No 134 rue Carondelet — JEUDI, 26 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, daté le 20 février 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié d'intérêt indivis dans et à deux (2) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignée par le No 8216 rue Oak, consistant en un joli cottage simple dans le Septième District de cette ville [anciennement la ville de Carrollton]: lesdits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 dans l'ilet No 41 A vieux plan de Carrollton, maintenant No — nouveau plan, bornés par les rues Oak [autrefois Quatrième], Dante [autrefois Madison], Dublin et Zimple, sur un plan par Zamaski, daté le 25 août 1836, déposé dans le bureau du juge de Paroisse de la Paroisse Jefferson, lesdits lots 7 et 8 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Oak [autrefois Quatrième] sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

2° Un lot d'effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci dessus intitulée.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant.

Pour la propriété foncière, 1|2 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, la portion de crédit devant être représentée par billet de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité; l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes sur la propriété pour l'année 1903; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Wm Andrew Collins, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Edward A. Parsons, avocat.
22 fév—24—mars 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.
UN DEMI INTERET DANS UNE

Résidence simple à Deux Etages.

Avec une grande écurie à deux étages.
No 2237 RUE LAUREL,
Entre les rues Première et Philip.
Succession de Henry Palmer.

No 67,761—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 10 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 octobre 1902 et signé le 30 octobre 1902, et d'un ordre daté le 10 novembre 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt indivis dans et à une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Philip, Première et Constance, laquelle portion de terre mesure 40 pieds, 4 pouces [plus ou moins] de face à la rue Laurel sur 159 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 2237 rue Laurel et comprennent une résidence en bois à deux étages avec une écurie à deux étages dans le fond du lot. La résidence contient 6 chambres, l'écurie a 5 étables, parc rouloir pour chevaux [rolling pen]. Grand grenier pour fourrage, 2 citernes, hangar, etc., dans la cour.

Conditions—Comptant; 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

R. J. Maloney, John Bassich, avocats.
7 fév—7 8 15 22—mars 1 8 10

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu Entier de la maison No 2011 Promenade Carondelet, entre les rues Prieur et Johnson.

Dans la succession de Catherine Hogan, veuve en premier mariage de George Huther, veuve en second mariage de Henry Streckwood.

No 69,502—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—MERCREDI, le 4 mars 1903, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 2011 Promenade Carondelet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 16 février 1903, ordonnant d'offrir et de vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, le contenu entier de la maison ci-dessus.

Consistant en meubles de maison, bijoux, breloques, etc., le tout étant plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans la succession ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

Frank S. Drolla, avocat.
21 fév—21 22—mars 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE

POUR PLACEMENT

Nos 2011 et 2013 Promenade Carondelet, Entre les rues Prieur et Johnson, borné par St-Pierre

Dans la succession de Catherine Hogan, veuve en premier mariage de George Huther, et veuve en second mariage de Henry Streckwood—No 69,502—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur — Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 24 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé en cour ouverte le 16 février 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir,

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Prieur, Johnson et St Pierre, et mesurant, en mesure anglaise, 30 pieds 6 pouce et huit dixièmes d'une ligne de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de cent vingt sept pieds trois pouces sur le côté vers la rue Johnson, cent quinze pieds, ou à peu près, sur le côté vers la rue Prieur et vingt sept pieds six pouces sur la ligne au fond, acquis par la descendante en ceci, par un jugement de Cour daté le 18 décembre 1874, dans les procédures de la succession de Geo. Huther et No 37,268 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Les améliorations consistant d'un cottage double, résidence connue comme les Nos 2011 et 2013 Promenade Carondelet, contenant six chambres et cabinet sur un côté et cinq chambres et cabinet sur l'autre côté. Cette propriété est bien située et sera d'un bon placement pour acquéreurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance du prix d'achat, s'il y en a, payable en un et deux ans par des billets portant 8 pour cent par an de la date de l'adjudication, garantie par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les autres clauses de sécurité, en cas de procès 10 pour cent honoraires d'avocat, les taxes de ville et d'Etat pour l'année courante (1903) aussi bien que les timbres du revenu intérieur des Etats Unis devant être assumés et supportés par l'acquéreur. Le dépôt usuel de 10 pour cent devant être fait par l'acquéreur au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank S. Drolla, avocat.
21 fév—21 22—mars 1 8 15 22 24

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et la Résidence en Bois,

No 1013 rue des Français, près de la rue des Remparts.

Succession de Margaret Baron.

No 69,378 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 24 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 18 février 1903, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Le magasin et résidence agréablement situé No 1013 rue des Français, entre les rues Nord Remparts et St Claude, contenant magasin et 4 chambres, hangar, citerne et cour, le tout plus complètement décrit, comme suit: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Français, Nord Remparts, St Claude et Champs Elysées désigné par le No 26, sur un plan par J Pilié, daté le 12 décembre 1834, annexé à un acte passé pardevant F De Armas, ancien notaire, le 29 janvier 1835, mesurant, en mesure anglaise, 28 pieds de face à la rue des Français sur 112 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et Conditions — La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en douze mois et la portion de crédit du prix devant être en un billet portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur réservé et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1902 et faire un dépôt comptant de 10 0|0 pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Antoine Doriocourt, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 fév—21—mars 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence-Cottage Désirable avec des grands terrains.

No 1528 Avenue de la Louisiane, entre l'avenue St-Charles et la rue Prytania.

La résidence désirable à deux étages en bois, No 1238 rue Annonciation, entre les rues Thalie et Erato, et plusieurs lots de choix pour bâtir dans le Sixième District.

In re Mme Louis Cucullu vs Mme A. M. Conway et als.

No 69,174—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 24 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 6me jour de février 1903 et signé le 12me jour de février 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de valeur, ci-après décrites, à savoir:

1° La propriété de résidence exceptionnellement bien située et désirable, No 1528 avenue de la Louisiane, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania, retirée de la rue et entourée par de grands terrains ornés, contenant galeries sur le devant et sur le côté, six chambres, etc. Dans la cour se trouvent une dépendance avec 2 chambres, hangar, citerne, etc, le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues Louisiane et St Charles et les rues Delachaise et Prytania, étant l'ilet No 379, désigné comme lots Nos 15 et 16 du dit ilet et mesurant ensembles 62 pieds plus ou moins de face à l'avenue de la Louisiane par une profondeur de 160 pieds plus ou moins et laquelle propriété est désignée par le No 1528 avenue de la Louisiane.

Désirablement située dans un voisinage le plus aristocratique de la ville et faisant face à une splendide avenue sur le côté. Cette demeure éligible se recommande à ceux recherchant le confort et entourage agréable.

2° L'agréable résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, No 1238 rue Annonciation, entre Thalie et Erato, contenant galeries de devant et de côté, hangar, citerne, cour, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir: un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, St Thomas, Thalie et Erato, désigné comme lot No 2 et mesurant 27 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation, 26 pieds et 6 pouces dans le fond par une profondeur de 102 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 1, et 91 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, à proximité du centre commercial et faisant face à un bel ilet pavé en pierres carrées.

3° Les sept lots vacants de terre désirables situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 656 borné par les rues Clara, Cadiz, Willow et Jena, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 12, 15, 16, 17, 19, 21 et 24 dudit ilet et mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No 12 mesurant 30 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles. Les lots Nos 15, 16, 17, 19 et 21 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Willow par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le lot No 24 mesurant 30 pieds de face à la rue Jena par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, de l'avenue Napoléon ces lots de choix sont tous à proximité de la ligne électrique nouvellement construite et la ligne de chars devant être construite sur la rue Magnolia.

4° Quatre lots éligibles à bâtir sur l'avenue Broadway, plus complètement décrits comme suit, à savoir: quatre certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broadway, Elm, Pin et Zimple, lesquels lots sont désignés par les Nos 4, 5, 6 et 7 et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Dans une des sections les plus avantageuses de cette ville ces lots sont de choix et excessivement attrayants pour construction.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 0|0 pour lier la vente au moment de l'adjudication; actes de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. R. M. Whitney, avocat de la plaignante.

Butler & Parker, avocats de la défenderesse.
15 fév—15 22—mars 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, le 11 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncière, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 5 février 1903, et rendu dans la succession de Michael Schipper, No 59 490 du dossier de ladite Cour la propriété foncière ci après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 84, compris dans les rues Jena, Tchoupitoulas, Cadiz et Water, ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un plan fait par L. H. Pilié le 23 octobre 1884 annexé à un acte de partage passé pardevant W. O. Hart, notaire, le 4 novembre 1884 et mesurant 29 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 10 0|0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant Jas Boyd Grinnage, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.
FRIEDRICHS & REDERSHEIMER,
GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur.
Bureau No 832 rue Commune.
8 fév—8 15 22—mars 1 8 11

VENTES A L'ENCAN

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice du Premier District,

Dans un Bon Voisinage.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 19 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 12 février 1903 de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Jeremiah Regan, No 68,5?? du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le grand cottage double en bois à deux étages avec mansardes Nos 918 et 920 rue Gaiennié, contenant vestibule 5 chambres, mansardes, etc., de chaque côté. Le terrain est compris de deux certains lots situés dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Erato, et Gaiennié étant l'ilet No 118 et désignés comme lots Nos un et deux sur un plan fait par Keating et Lafferel, ingénieurs le 18 mars 1898 et déposé en l'étude de Wm J. Castell, ancien notaire en cette ville; lesdits lots sont contigus l'un à l'autre, et mesurant chacun, 20 pieds 10 pouces de face à ladite rue Gaiennié, 22 pieds 11 pouces 7 1|2 lignes sur la ligne du fond qui les divisent du vieux faubourg Saulet. Ledit lot No un a une profondeur de 179 pieds 10 pouces sur la ligne de côté vers la rue Annonciation et une profondeur de 169 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne de division du lot No deux; et ledit lot No deux ayant une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes vers la rue Constance sur la ligne de division du lot No trois, d'après ledit plan.

2° La résidence double en bois à deux étages, contenant 5 chambres, galerie, etc, de chaque côté, étant les Nos 922 et 926 rue Gaiennié. Le terrain comprend deux certains lots situés dans ledit ilet 118, désigné comme lots Nos Trois et Quatre. Lesdits lots sont contigus et ont chacun une façade à la rue Gaiennié de 20 pieds 10 pouces et 22 pieds 11 pouces et 7 lignes et demie sur la ligne du fond, laquelle les divise du Faubourg Saulet; ledit lot No Trois ayant une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes vers la rue Annonciation, sur la ligne de division du lot No Deux, et une profondeur de 150 pieds 2 pouces et 3 1|2 lignes sur la ligne de division du lot No 4; le lot No 4 ayant une profondeur de 140 pieds 6 pouces et 5 lignes vers la rue Constance, sur la ligne de division du lot No 5, mesure américaine, d'après ledit plan.

3° La résidence double en bois à deux étages, Nos 928 et 932 rue Gaiennié, contenant de chaque côté 5 chambres, galerie, etc. Le terrain est composé de deux certains lots situés dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, et désignés comme les lots Nos 5 et 6. Lesdits lots sont contigus, et ont chacun une façade sur la rue Gaiennié de 20 pieds 10 pouces et 22 pieds 1 pouces et 7 1|2 lignes sur la ligne du fond, laquelle les séparent du faubourg Saulet. Le lot No 5 ayant une profondeur de 140 pieds, 6 pouces, et 5 lignes vers la rue Annonciation sur la ligne de division du lot No 4, et une profondeur de 130 pieds, 10 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du lot No 6, ledit lot No 6 ayant une profondeur de 121 pieds 2 pouces et 7 lignes vers la rue Constance, le tout en mesure américaine.

La propriété ci-dessus se trouve sur de vastes et profonds terrains, ayant de vastes emplacements pour des améliorations additionnelles si on le désire. Elle est près des lignes de chars églises, écoles et marchés. Chaque propriété se loue au taux de $240 par an et peuvent rapporter davantage.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que les honoraires d'avocat, et les améliorations devant être conservées, assurées et les polices tranférées au porteur ou porteurs des billets, etc. Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

W. S. Benedict, avocat.
15 fév—15 22—mars 1 8 15 19

Stroudback& Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME ANNA PASCAL, VEUVE DE CHARLES CIOR.

No 69,413—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—Bureau No 821 rue Gravier—JEUDI, le 5 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Gravier, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 26 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Une moitié indivise d'un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Craps (maintenant Bourgogne), entre les rues St Antoine et Bagatelle, formant partie du lot 214 sur un plan dudit Faubourg et mesurant 30 pieds de face à ladite rue Craps (maintenant Bourgogne) sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans aucune exception de réserve

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant les taxes dûes et exigibles en 1903, audessus et en plus du prix de l'adjudication

Acte de vente pardevant Ferdinand J. Aleix, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. J. Waguespack, avocat.
28 janv—28—fév 1 8 15 22 26—mars 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Caroline Leits, veuve de Germain Leroy et als versus les enfants mineurs d'Aloysius Leits et de l'enfant mineur de James Leits.

No 69,159 — Cour Civile de District, Division C.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 19 mars 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 9 février 1903 et signé le 13 février 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District municipal de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane dans le Faubourg Livaudais, autrefois dans la paroisse de Jefferson dans l'ilet No 31 borné par les rues Annonciation, Chippewa, Troisième et Quatrième et désigné comme lot No 5 dudit ilet sur un certain plan fait par Benjamin Benson, voyer de ville le 29me jour de mars 1841 et déposé comme plan No 31, dans le livre des plans de Félix Grima, notaire, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Annonciation, autrefois la rue Jersey, sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Ledit lot formant une partie des lots 2 et 3 sur le plan original déposé en l'étude dudit Félix Grima, notaire.

Les améliorations comprennent une demeure simple en bois et boutique connues comme No 2514 rue Annonciation et contient une boutique, 3 chambres, une galerie; aussi hangar, écurie et dépendances contenant 4 chambres. Dans une bonne localité et près de toutes les accommodations.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Oregon W. Long, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 fév—15 24 26—mars 7 8 15 19

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D, No 69,871—L. Luderbach Plumbing Company Limited vs ses créanciers—Ordre — Que cette pétition soit enregistrée et que Joseph Brewer soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et qu'une réunion des créanciers de la L. Luderbach Plumbing Company Limited soit convoquée pardevant George J. Untereiner, notaire, en son étude, 719 rue Commune, le 23me jour de mars 1903, pour voter sur leur application pour un répit de six, douze et dix-huit mois; et que dans l'intervalle toutes procédures contre ladite pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 20 février 1903.
(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.

Pour copie conforme: J. McCORMICK, Député-Greffier.

B. R. Forman, avocat.
24 fév—24—mars 3 10 17 24

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Résidence élégante de l'avenue St-Charles avec vastes terrains,

No 7805 avenue St-Charles, à l'encoignure de la rue Burdette.

Deux sites spacieux contigus pour résidence

Sur l'avenue St-Charles, et

Dix beaux lots pour bâtir

Sur la rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople, et sur la rue Austerlitz.

Succession de Charles E. Rice.

No 69,305—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 12 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 février 1903 de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° L'élégante résidence en bois à deux étages, No 7805 avenue St-Charles, à l'encoignure de la rue Burdette, dans le septième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Hampson, Burdette et Fern. La résidence est retirée de la banquette et contenant verandahs vestibule, salon, bibliothèque, salle à manger, cuisine, office et deux chambres dans le fond au rez-de-chaussée; verandahs, vestibule, six chambres à coucher, deux chambres à bain, etc., au premier étage. La maison est bien finie. Dans le fond se trouvent deux citernes. Le terrain comprenant une portion du lot No 11 et le tout des lots Nos 12, 13 et 14 et mesurant 90 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burdette et entre lignes parallèles. Ladite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Burdette. Les mesures et dessus mentionnées, sont d'après le titre, d'après un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer, daté le 2 février 1903. ledit morceau ou portion de terre mesurant 90 pieds de face à l'avenue St Charles sur 153 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Burdette et entre lignes parallèles, et se composant du tout des lots Nos 12, 13 et 14 et une portion du lot No 11. Il est dessiné en jardin et pelouse. Cette résidence constitue un "home" élégant dans un voisinage désirable sur cette admirable avenue de résidence, à une petite distance au-dessus du Parc Audubon.

2° Le grand site de résidence contigu à la propriété ci-dessus décrite sur l'avenue St-Charles, dans le même district et ilet, comprenant le tout des lots Nos 15 et 16 et une portion des lots Nos 17, 22 et 11, et mesurant 67 pieds 6 pouces de face à l'avenue St Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles

3° Le grand site de résidence contigu à la propriété et dessus deuxièmement décrite sur l'avenue St Charles, dans le même district et ilet que les deux propriétés ci dessus décrites, et comprenant une portion du lot No 17, le tout du lot No 18, la moitié du lot No 19 et une portion du lot No 22, mesurant 67 pieds 6 pouces de face à l'avenue St Charles sur 152 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Ces sites de résidence sont parmi les quelques-uns qui se trouvent encore sur l'avenue St Charles et sont d'une grandeur suffisante pour une belle résidence. C'est une occasion de se procurer un site superbe comme résidence dans un excellent voisinage, laquelle ne se présente pas souvent et devient de plus en plus rare à mesure que le temps s'écoule.

4° Dix beaux sites à bâtir dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Camp, Austerlitz et Constantinople, étant dix certains lots de terre désignés par les lettres A, B, C, E, F, G, H, I, J, et K, mesurant comme suit, à savoir:

Les lots A, B et C, sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 117 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot A forme l'encoignure des rues Constantinople et Chestnut. Les lots E, F, G, H et I sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot I formant l'encoignure des rues Chestnut et Austerlitz. Les lots J et K, sont contigus et mesurent chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Austerlitz sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Le lot J est contigu dans le fond aux lots E, F, G, H et I. Ces lots sont dans un bon voisinage, à proximité des lignes de chars et des sites excellents de résidence, et sont des placements sûrs et augmentent en valeur.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un, deux et trois ans représentée par des billets des acquéreurs, portant 6 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées assurées aux frais des acquéreurs et les polices d'assurances devant être transférées aux porteurs des dits billets, et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1903 sur lesdites propriétés en plus et au dessus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edward Righter, Esq., notaire.

James Legendre, avocat.
8 fév—8 15 22 — mars 1 8 12

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX

Dans le Septième District.

Terrain d'Encoignure,

Rues Ann et Cherokee.

Deux Cottages,

Rue Esther, encoignure Cherokee.

Dans l'affaire de la succession de Solomon Howard

No 68,163—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 5 mars 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté le 23 janvier 1903, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 1:16, borné par les rues Esther, Clinton, Ann et Milaudon, et désigné par le numéro dix-neuf (19) sur un plan fait par William Forshey en 1853, lequel dit lot mesure trente pieds de face à la rue Esther par cent quarante deux pieds, huit pouces et six lignes (142' 8" 6"') de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses etc., qui s'y trouvent, et les droits, voies etc., situé dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 1:6, borné par les rues Esther, Clinton, Ann, et Milaudon, désigné sur un plan fait par Wm Forshey en 1853 par le numéro 20 et mesurant 30 pieds de face à la rue Esther par cent quarante deux pieds huit pouces et six lignes (142' 8" 6"') de profondeur, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Esther et Cherokee.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 2:17, ancien plan de Carrollton, maintenant ilet No 29, plan de ville, borné par les rues Hillary, Clinton (maintenant Cherokee), Ann et Esther; ledit lot est désigné par le numéro 9 et mesurant trente pieds six pouces et huit lignes (30' 6" 8"') de face à la rue Ann sur une profondeur de cent quarante deux pieds huit pouces et six lignes (142' 8" 6"') entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, avec intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date de l'adjudication, représenté par billets de l'acquéreur pour la portion de crédit garantie par hypothèque avec lien de vendeur et privilège, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur de vant assumer toutes les taxes de 1903, et faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Wm R. Key, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 5

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du 6me District à l'encan.

Nos 501-507 Avenue Henry Clay,

à l'encoignure de la rue Laurel.

Devant être vendue à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne,

Mardi, le 10 Mars 1903, à Midi.

Loyers et tous les détails seront annoncés à la vente.

SUCCESSION DE JOHN KEPPEL.

No 56,151—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 6 février 1903 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 10 mars 1903, à midi, la propriété suivante—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages là dessus appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel (autrefois rue Market), Webster et Patton et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot No un, sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 9 juin 1888, lequel morceau ou portion de terre forme l'encoignure de l'avenue Henry Clay et la rue Market (maintenant Laurel) et mesure 72' 2" 9"' de face à l'avenue Henry Clay sur 148' de profondeur et façade sur la rue Market (maintenant Laurel) et ayant la même profondeur sur la ligne opposée.

Conditions—Comptant.

L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant Martin H. Manion, Esq, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et agent de Propriétés Foncières et de Placements, 303 rue Baronne.

A. M. Bachmann, Esq., et MM. Boatner, Dodds & Boatner, avocats.
7 fév—7 8 15 22 — mars 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété du Deuxième District,

Nos 1900-02 rue St Pierre,

à l'encoignure Roman, et No 621 rue Roman, les deux maisons sur le même lot de terre et devant être vendues ensemble.

Cette propriété est près du New Frisco R. R. et est forcée de devenir de grande valeur.

VENTE A L'ENCAN

à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI, le 3 mars 1903 à midi.

Succession de Jean Pierre Losse.

No 69 367 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 29 janvier 1903, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 3 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après:

Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 240, borné par les rues Roman, Prieur, St Pierre et la Promenade Carondelet, ledit lot mesurant 37' 6" de face à la rue St Pierre sur 100' de profondeur et façade à la rue Roman

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt de 7 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets en billets et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 et devant payer pour l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.
31 janv—31—fév 1 8 15 22 mars 1 3

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage Double.

2917-19 rue Annonciation entre les rues Septième et Sixième.

Succession de Mme Caroline Blust.

No 68,780.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E A CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido, près Carondelet, MARDI, le 3 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 23 janvier 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D, agissant pour l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite, comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendance y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville (anciennement ville de Lafayette) dans l'ilet compris entre les rues Sixième, Septième et Jersey (maintenant Annonciation), et Laurel, et désigné par le No 5 sur un plan de cela et autres lots, fait par H. Grant, voyer, et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire, maintenant décédé, ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Jersey, (maintenant Annonciation) par une profondeur du côté du lot No Quatre sur le dit plan de cent-vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes, sur le côté du lot No 6 de cent-vingt pieds, onze pouces et 7 lignes.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant 4 chambres de chaque côté, hangar, citerne, etc., le tout en bon état et près de tous les agréments, etc., et connu comme les Nos 2917, 2919 rue Annonciation, entre les rues Sixième et Septième.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1903, audessus et en plus du prix de la vente. 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E A. CARRÈRE,
Encanteur.

Paul W. Maloney, avocat.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 3

Cicero A. Ramsey.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Stock entier etc, de la Art Material & Photo Supply Co., Limited.

En liquidation, No 157 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Commune.

No 69,560 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur, Bureau No 342 rue Carondelet, JEUDI le 5 mars 1903, à 11 heures a. m., et chaque jour suivant jusqu'à ce que le stock entier etc, soit vendu au No 157 rue Baronne, à l'encoignure de la rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 février 1903 et rendu dans le procès ci-dessus intitulé la propriété ci-après décrite comme suit, à savoir:

Le tout et particulièrement le stock de marchandises, effets et marchandises, consistant en Gravures, Peintures Aquarelles, Fournitures pour Photographie, Kodaks, Cadres, Installations, Jolies Vitrines, Tapis, Chaises, Coffre-Fort, "Dress Case", Meuble Antique et un appareil complet de Photographie. Le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans le procès ci dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant, et livraison immédiate.

Richard & Vidrine, avocats.
22fév—23—mars 1 2 3 4 5

Succession de John Flick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,792—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Flick, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guilbault, avocat.
19 fév—19 23 26

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

Successeur de Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve Joseph Merry

MARDI, LE 31 MARS 1903.

Deux Lots à Bâtir de Choix

Rue Mandeville, entre Prieur (anciennement Joséphine) et Johnson (anciennement Célestine), borné par la rue Espagne.

No 69,644—Cour Civil de District. Division D.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs — Bureau 846 rue Commune — MARDI, le 31 mars 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 13 février 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, il sera offert en vente, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Mandeville, Célestine et Espagne, désignés par les Nos dix-huit et dix-neuf sur un plan de L. J. Pilié, et mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Mandeville sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; et le lot No dix-huit formant l'encoignure des rues Mandeville et Célestine. Voyez le plan à la Bourse des Propriétés Foncières.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1903; l'acte de vente devant être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent doit être fait au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER,
Encanteurs No 846 rue Commune.

Robert Legier, avocat.
26 fév—26—mars 1 8 15 22 29 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Veuve E. Gally.

Mardi, le 31 Mars 1903.

Propriété de Valeur

DANS L'ANCIEN

Deuxième District.

No 1228 rue des Ursulines, entre les rues Liberté et St-Claude.

(Un Joli Cottage Simple, Loué $13 par mois)

Cette bâtisse double en brique bien louée. Nos 926 et 932 rue St Louis entre Dauphine et Bourgogne, mesurant environ 65 x 120.

Un placement élégant pour un acheteur en perspective.

A proximité du Chemin de Fer Frisco, la Maison de Cour et le Nouvel Hôtel Royal.

No 69,461. — Cour Civile de District — Division C

PAR PETER GALLAGHER, Encanteurs Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 31 mars 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera effert en vente à l'enchère publique en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé par l'Hon John St-Paul, juge et daté le 16 février 1903 et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée

Nos 926 et 932 RUE ST-LOUIS.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Dauphine et Bourgogne, désigné par la lettre A sur un devis dressé par Arthur de Armas, député voyer de ville, en date d'avril 1886 et mesurant soixante cinq pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue St Louis par cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

No 1228 RUE DES URSULINES.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Tremé ou Liberté, St Claude et St Philippe, ledit lot mesurant, en mesure américaine, dix sept pieds de face à la rue des Ursulines sur quatre vingt sept pieds de profondeur.

Termes et conditions — Comptant: Acte de vente devant être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur est aussi requis d'assumer les taxes dues et devant être dues pour l'année 1903. Un dépôt de dix pour cent requis à la date de l'adjudication pour lier de vente.

PETER GALLAGHER, Encanteur
No 846 rue Commune.

Robert Legier, avocat.
26 fév—26—mars 1 8 15 22 29 31

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le grand cottage simple de choix,

529 RUE QUATRIEME,

CONTENANT SEPT CHAMBRES DANS LA BATISSE PRINCIPALE ET DEUX CHAMBRES DANS LE FOND.

Grande écurie à 2 étages et entrée pour voiture.

SUCCESSION D'AUGUST ET CAROLINE STIERWALD.

No 69,113—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

IL SERA vendu à l'enchère publique Par JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 634 rue Gravier, MARDI, le 10 mars 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 12 décembre 1902 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 11, borné par les rues Rousseau, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné par le No 8 et mesurant, en mesure américaine, vingt neuf (29') pieds de face à la rue Quatrième, sur cent vingt six (126') pieds neuf (9") pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles et portant le No municipal 529 rue Quatrième.

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an portant 8 0|0 d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. Un dépôt de 10 0|0 au moment de la vente; l'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Fred. Zengel, notaire.

Zengel, Thomas & Suthon, Ferd. C. Marks, avocats.
8 fév—8 15 22—mars 1 8 10

Succession de John L. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 69 882—Division C—Attendu que Mme Marie Ude, veuve en premier mariage de Charles Werk, en second mariage de Joseph Vestale, et en troisième mariage de John L. Kennedy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John L. Kennedy, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

E. K. Skinner, avocat.
26 fév—26—mars 2 7

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

912 rue Gravier